

LE FAIT DU JOUR

70.000 bénévoles

Le monde associatif

Société

Confronté notamment à l'érosion de ceux qui s'engagent, le monde associatif - qui compte 12,5 millions de bénévoles en France et quelque 70.000 en Eure-et-Loir - commence tout doucement à évoluer dans ses pratiques pour séduire à nouveau.

François Feuilleux
francois.feuilleux@lecho.com

avec l'Accos-Urssaf et la MSA (1), parce que c'est un aspect économique non négligeable. L'objectif est de renforcer la connaissance qui était jusqu'alors très faible du milieu associatif.

Comment expliquez-vous cette absence d'intérêt ? Il y a une méconnaissance de l'enjeu économique de ce secteur. Les élus locaux et nationaux n'ont souvent aucune idée du nombre d'em-

peu automatique à leur association dans son fonctionnement, parfois même de façon sacrificielle. Petit à petit depuis une quinzaine d'années, s'est posée la question du pourquoi et des objectifs. Aujourd'hui, les bénévoles sont davantage en quête de sens et sont beaucoup plus intéressés par des projets. Ça évolue petit à petit et c'est très variable d'une association à une autre. C'est de plus en plus fort dans le domaine du social et

au domaine du social et de la santé, de la culture et du développement économique. En milieu rural, le lien social est plus important, alors que c'est logiquement plus anonyme en milieu urbain et le turnover y est plus important. On s'est rendu compte que la carte des créations d'associations ressemblait furieusement à ce qu'on appelle les migrations intérieures. Par exemple, sur la façade atlantique où les territoires gagnent de la population, il y a davantage de créations d'associations. Et on s'est rendu compte que les personnes qui bougent sont souvent - pardonnez le jeu de mot, des personnes - qui se bougent ». Arrivées dans un nouveau territoire, elles s'engagent ou créent des associations. Et d'une manière générale, compte tenu des mobilités, les chiffres montrent que les bénévoles restent de moins en moins longtemps dans une même association. D'où la difficulté que rencontrent les dirigeants.

Y a-t-il une perte de vitesse du monde associatif au sein de chaque secteur ? Les associations n'échappent pas au phénomène concurrentiel. Il faut qu'elles se battent pour recruter des bénévoles. D'ailleurs, et c'est préoccupant au regard de leur disponibilité et de leur savoir-faire, nos enquêtes triennales avec l'Ifop (2) montrent que les plus de 65 ans sont la catégorie de bénévoles qui baisse le plus, proportionnellement à la population.

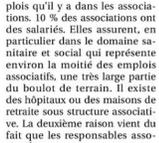
Comment décrivez-vous le monde associatif en Eure-et-Loir ? L'Eure-et-Loir se présente plutôt comme un département à dominante rurale, mais un département qui n'a pas de réelle unité et avec un sentiment d'appartenance morcelé. Le taux de création d'associations y est de 8 pour 10.000 habitants contre 10 en France. En milieu rural, on constate une présence plus forte du secteur associatif de loisirs, du sport et de l'entraide. En milieu urbain, on a davantage d'associations liées



Les chiffres de nos enquêtes le montrent : ces personnes veulent bien aider au coup par coup mais ne veulent pas s'engager dans la durée. Du coup, on a une proportion de plus de 65 ans qui faiblit dans le milieu associatif par rapport au nombre de personnes de cette classe d'âge dans la population. Face à cela, on a une jeune génération qui arrive. Le problème, c'est aussi sa disponibilité. Quand on est étudiant, on peut avoir la fibre associative qui s'éveille, mais bien souvent elle cesse durant la vie active et familiale, et ce parfois jusqu'à la retraite. Que nos amis espagnols appellent plaisamment « jubilación »

Une jeune génération

Il faut que les bénévoles puissent s'investir au moment où ils le souhaitent



Jacques Malet est président de l'association nationale Recherches et solidarité, composée notamment d'experts et d'universitaires qui réalisent des études quantitatives et qualitatives sur le monde associatif. Cet habitant de Châteauneuf-sur-Charente a la majeure partie de sa carrière dans la fonction publique et a été notamment sous-préfet de Châteauneuf au début des années 2000.

Qu'est ce qui vous a poussé à travailler sur la question des associations ? Il n'y avait presque rien de régulier sur le monde associatif. Quand nous avons créé Recherches et solidarité, il y a une quinzaine d'années, il n'y avait aucun suivi du secteur associatif de deux points de vue : sur le moral des responsables associatifs et sur les bénévoles. C'est pour cela que nous avons créé un centre de recherches associatif, composé d'universitaires et d'experts. De plus, l'emploi associatif est très important. Plus que celui de la construction ou le transport par exemple. C'est 1,8 million de salariés qu'on ne suivait pas du tout. Recherches et solidarité suit ce sujet, notamment en conjonction, en coopération

plais qu'il y a dans les associations. 10 % des associations ont des salariés. Elles assurent, en particulier dans le domaine social et éducatif, plus de la moitié des emplois associatifs, une très large partie du boulot de terrain. Il existe des hôpitaux ou des maisons de retraite sous structure associative. La deuxième raison vient du fait que les responsables associatifs sont souvent extrêmement modestes par rapport à leurs actions. Du coup, les associations ne font pas de bruit, se débrouillent plutôt bien et forment un véritable et précieux maillage territorial. Quand vous êtes dans un village, où il n'y a plus d'école, plus de commerce, etc., il ne reste bien souvent plus que quelques associations qui créent du lien social localement.

Comment évolue, selon vous, le modèle associatif dans sa diversité ? On est passé d'un bénévolat très constant, où l'on rentrait dans une association et on y mourait presque, à un bénévolat beaucoup plus mobile avec un certain rajustement. Pendant longtemps, les bénévoles se dévouaient de manière un

Des adhérents mais peu de bénévoles qui s'engagent

La Gardonnette chartraine est l'une des plus grosses associations d'Eure-et-Loir, avec quelque 3.262 adhérents fin décembre.

Depuis quelques années, les effectifs sont croissants. « Même l'an dernier, curieusement, les ils ont augmenté », souligne le président, Thierry Couvray. L'achat d'une carte de pêche à la journée compte comme une adhésion. « Au départ, avec le confinement, on était en perte d'adhérents forcément, puisque les gens ne pouvaient plus pêcher. Seulement au déconfinement, les gens se sont précipités pour aller à la pêche et se retrouver dans la nature », explique-t-il.

Si le nombre d'adhérents n'est pas une préoccupation, le nombre de bénévoles actifs, en revanche, en est une. « On n'échappe pas à ce phénomène », regret-



PÊCHE. Les effectifs sont en hausse. PHOTOS: QUENTIN REUX

te Thierry Couvray. « On a du mal à remplacer. Ça fait trente-cinq ans que je suis dans le conseil d'administration », dit la Gardonnette chartraine. Les plus jeunes sont davantage demandeurs qu'ils n'ont envie de mettre la main à la pâte. Il y a

cinq ans, nous étions une trentaine à faire tourner la Gardonnette chartraine. Aujourd'hui, on n'est plus qu'une vingtaine. Thierry Couvray garde espoir : « À la fin de l'année, il devrait avoir un renouvellement du conseil d'administration. J'espère que nous aurons deux candidatures. Le bénévolat, c'est de plus en plus dur. »

Les jeunes quittent le département

Thierry Couvray préside l'association de pêcheurs de la Gardonnette. Mon but est de reprendre un mandat de cinq ans avec l'espoir de former quelqu'un pour me remplacer. Ça fait trente-cinq ans que je suis dans le conseil d'administration. Le manque de bonnes volontés pénalise aussi les activités. On avait deux écoles de pêche. Le responsable des

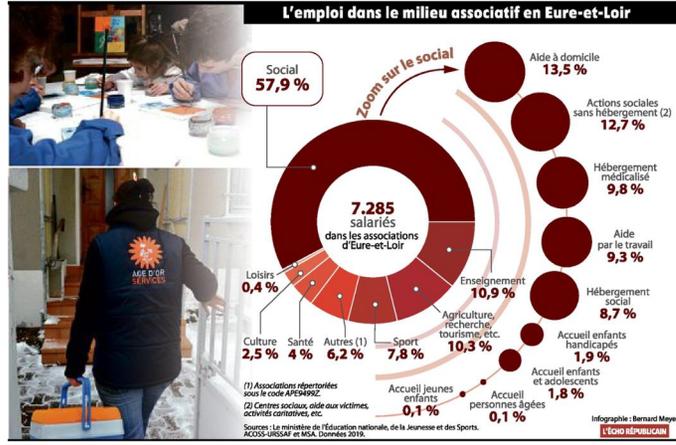
coûts à la mouche a souhaité passer la main. Et son adjoint a déménagé en Bretagne pour raison professionnelle. Cette année, il n'y en aura donc pas. En revanche, on prévoit l'école de pêche au coup. Elle ne démarquera sans doute pas en mars. Le responsable est décédé l'année dernière. « Normalement, quelqu'un va reprendre l'activité », espère le président.

On pourrait penser que le fait de rejoindre l'association en créant des écoles de pêche pour les enfants fasse naître des vocations en matière de bénévolat. Mais très peu. « On avait quelques ados, des anciens des écoles de pêche qui sont venus nous donner un coup de main. Seulement, ils sont partis en études en dehors du département, donc on ne les voit plus. »

en Eure-et-Loir

se cherche un avenir

LE FAIT DU JOUR



propice à une nouvelle vie de redécouverte associative.

Dès lors, on est confronté au même problème de renouvellement ? Pour résoudre ce problème, il y a le télébénévolet, comme pour le télétravail. Les associations ont pris le virage du numérique, encore plus depuis la pandémie. Aujourd'hui, les bénévoles dans les associations travaillent à 90 % en présentiel au sein de l'association. Ça veut dire qu'ils ont besoin de se libérer du temps au moment où fonctionne l'association et doivent se déplacer. Or, si l'on veut que des actifs occupés puissent œuvrer dans le milieu

associatif, il faut qu'ils puissent aussi le faire à distance, au moment où ils le souhaitent et quand ils ont du temps. C'est par exemple le soir, quand les enfants sont couchés. Le télébénévolet libère cette force bénévole parce qu'il n'y a pas de contrainte de temps et pas de déplacement. Beaucoup de choses peuvent désormais être faites à distance : tenir la comptabilité, s'occuper d'un site Internet, construire des dossiers de presse... Je pense que les associations ont, dans cette optique, un vivier important de bénévoles potentiels.

Le monde associatif n'est-il pas

finalement un modèle du XXI^e siècle, face à une société de plus en plus individualisée et consumériste plus qu'active, et à une volonté des gens de requérir à d'autres modèles pour construire des relations sociales ? C'est juste, mais j'ai un espoir. Quand on utilise d'autres modèles pour créer des relations, on peut tisser des liens mais on ne construit rien, on n'entend rien. On a intergéré trois catégories de Français : ceux qui ne sont pas dans le milieu associatif, ceux qui sont adhérents d'une association sans être bénévoles, et ceux qui sont bénévoles. On a découvert qu'il y a un très grand fossé entre les deux pre-

miers groupes. En revanche, c'est là tout l'espoir, il y a très peu de différences en matière de comportement social entre les adhérents d'une association et les bénévoles d'une association. Cela veut dire qu'un adhérent est un bénévole potentiel. Alors pourquoi cela ne fonctionne-t-il pas encore bien sur le terrain ? Je pense que le monde associatif ne s'est pas encore rendu compte de cela et qu'il le doit, collectivement, porter un véritable projet associatif pour séduire les adhérents et les intégrer véritablement au projet, au-delà du simple but de l'association.

Ce que vous dites, cela fonctionne-t-il sur le papier ou bien aussi dans la réalité ? Sur le papier le projet associatif existe de plus en plus, et c'est une bonne chose. Mais il n'est pas encore assez partagé, entre dirigeants, bénévoles, adhérents et même bénéficiaires. Mais ça commence à être une réalité, grâce à de très belles structures d'accompagnement, comme Via 28 dans ce département. Les dirigeants d'associations, qui ont construit de cette manière, ont réellement fait avancer leur association. Et je pense que cela va se diffuser progressivement car, au cours de l'histoire, les associations ont toujours innové et souvent donné l'exemple.

Agence centrale des organismes de Sécurité sociale-Union de recouvrement des cotisations d'assurance sociale et d'allocations familiales et d'attribution sociale agricole. (2) Institut Français d'Opinion publique.

QUESTIONS À



XAVIER DAVID Conseiller territorial départemental de ressources de la vie associative VIA 28.

Quelle est votre mission dans le département ? Nous sommes, nous aussi, une structure associative. Notre mission, depuis notre création en 2006, suite aux assises départementales de la vie associative, est d'informer les bénévoles. On intervient sous forme de guichet pour les associations du département. On offre un premier niveau d'information gratuit, en complément des conseils départementaux de toujours, et des services de la préfecture.

Que viennent chercher les associations et les bénévoles auprès de vous ? Tout ce qui concerne le fonctionnement associatif, que ce soit la création d'associations, la modification des statuts, l'organisation des assemblées générales, surtout en ce moment, la possibilité d'en organiser à huis clos pendant les périodes de restrictions sanitaires. On donne aussi beaucoup de conseils en matière de réglementation des activités jusqu'à un conseil de la fois des associations sportives, culturelles, les associations du secteur sanitaire et social, et on aide aussi à la gestion, notamment dans la mise en œuvre d'une comptabilité réglementée. On a par exemple un service d'appui à la fonction employeur jusqu'à un tiers de confiance de l'Urssaf. On réalise pour le compte d'employeurs associatifs toutes les fiches de paie et les déclarations sociales via le dispositif Impact emploi.

180 associations d'Eure-et-Loir nous confient cette mission.

Quelles sont vos autres missions ? On accompagne des porteurs de projets économiques qui se posent la question de l'intégrité de la structure associative pour réaliser leur projet, dans le domaine de l'environnement, de l'économie sociale et solidaire, l'animation, etc. On fait aussi de l'accompagnement individualisé. On a également une mission de valorisation des initiatives associatives à travers notre portail Internet, ou on a un annuaire en ligne où les associations peuvent référencer leur structure. Et nous avons aussi un agenda des manifestations associatives, alimenté et mis à jour par les associations elles-mêmes.